

Communiqué de presse

Montrouge, le 7 janvier 2026

Le Crédit Agricole et le ministère des Armées et des Anciens combattants nouent un partenariat en faveur du personnel de la Défense

Le Crédit Agricole annonce ce jour un partenariat majeur avec le ministère des Armées et des Anciens combattants. À compter du 5 janvier 2026, près de 370 000 gendarmes, militaires et civils de l'Armée auront accès à des solutions bancaires préférentielles dans l'ensemble des Caisses régionales.

Ce partenariat vise à faciliter le quotidien des personnels de la Défense, à accompagner leurs projets de vie et favoriser leur accession à la propriété. Il s'inscrit pleinement dans la volonté du Groupe de proposer des solutions bancaires à tous et son engagement de longue date en faveur des enjeux de défense nationale.

Les bénéficiaires pourront accéder à l'offre directement via les communications internes des armées, en exprimant leurs besoins en ligne avant d'être mis en relation avec un conseiller dédié, par téléphone ou en agence. Toutes les Caisses régionales de Crédit Agricole participent à ce dispositif, garantissant un suivi personnalisé et une prise en charge adaptée aux besoins de chaque personnel de la Défense et de sa famille.

Cette offre inclut :

- **Prêt immobilier :**
 - Taux boosté à 1,79 % sur 10 % du financement (jusqu'à 25 000 €)
 - Frais de dossier réduits, exonération des indemnités de remboursement anticipé
 - 15 % de décote sur l'assurance emprunteur
- **Prêt personnel :**
 - 30 % de réduction sur le taux (dans la limite de 10 000 €), frais de dossier offerts
- **Comptes bancaires :**
 - 30 % de réduction sur la cotisation de Ma Banque au Quotidien la première année (formules Essentiel, Premium, Prestige) et 50% sur la deuxième carte associée à l'offre groupée de service
- **Protection :**
 - Assurance habitation, automobile, santé, accident de la vie : 3 mois offerts pour toute nouvelle souscription
 - Télésurveillance NEXCUR : 2 mois offerts + frais d'installation gratuits
- **Épargne & Retraite :**
 - Avantages spécifiques sur le PER et les versements réguliers (selon la Caisse régionale)

« Alors que nous évoluons dans un environnement géopolitique toujours plus instable, il est essentiel d'apporter notre soutien à celles et ceux qui s'engagent pour la sécurité de tous. C'est pourquoi, le Crédit Agricole réaffirme son engagement en signant un partenariat avec le ministère des Armées et des Anciens combattants, afin de soutenir les personnels de la Défense nationale. » **Gérald Grégoire, Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A., en charge du pôle Client, Développement et Innovation.**

Le Crédit Agricole soutient également la Fondation des Armées, visant à améliorer le quotidien des militaires et de leurs familles, dans le cadre de ses actions sociétales.

A propos du groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 157 000 collaborateurs et 27 423 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 54 millions de clients et 12,1 millions de sociétaires.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

Contacts Presse

Olivier Tassain	+33 6 75 90 26 66	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Mathilde Durand	+33 6 25 94 01 98	mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr
Bénédicte Gouvert	+33 1 49 53 43 64	benedicte.gouvert@ca-fnca.fr
Jérémy Michalon	+33 6 20 75 94 18	jeremy.michalon@ca-fnca.fr

Tous les communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com

